



Lac-Etchemin

## **Demande de dérogation mineure**

### **Avis public de consultation**

Est par le présent donné par la soussignée, directrice des services administratifs et financiers, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin, le mardi 7 juin 2022, à 19 h, à la salle de délibérations du conseil, au 208, 2<sup>e</sup> Avenue, à Lac-Etchemin.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante portant le numéro 2022-146 :

**Nature et effets :** Cette demande a pour effet de permettre l'implantation d'un garage attenant dans la cour avant et dépassant la façade de 7,3 mètres, lorsque la norme prévoit 3,0 mètres, à l'article 7.2.2.1 du règlement de zonage 62-2006.

**Identification du site concerné :** 1<sup>re</sup> Avenue, sur le lot numéro 6 422 141, zone 12-H, à Lac-Etchemin.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du 7 juin 2022, à 19 h.

Donné à Lac-Etchemin, le 9<sup>e</sup> jour de mai 2022.

**La directrice des services administratifs et financiers,**

**Carole Provençal**

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION ET AFFICHAGE**

Je, soussignée, Carole Provençal, directrice des services administratifs et financiers de la Municipalité de Lac-Etchemin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-annexé sur le site internet de la municipalité en conformité avec le règlement numéro 174-2018 et en affichant une copie de cet avis dans le hall de l'Édifice municipal au 208, 2<sup>e</sup> Avenue, à Lac-Etchemin, le 9<sup>e</sup> jour de mai 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 9<sup>e</sup> jour de mai 2022.

**La directrice des services administratifs et financiers,**

**Carole Provençal**